



**LA FONDATION HERITAGE POUR HAÏTI (LFHH)**  
LE CENTRE POUR L'ÉTHIQUE ET L'INTEGRITE PUBLIQUE ET PRIVEE

*Section haïtienne de:*



**TRANSPARENCY  
INTERNATIONAL**

The coalition against corruption

## **DECLARATION DE PRESSE**

**Date:** 20 septembre 2018

**Contact médias:** Marilyn B. Allien

**Téléphone:** (509) 3701-7089 / 3452-1570

**Courriel:** [heritagehaiti@yahoo.com](mailto:heritagehaiti@yahoo.com) / [admlfh@yahoo.com](mailto:admlfh@yahoo.com)

**LA FONDATION HERITAGE POUR HAÏTI (LFHH),  
SECTION HAÏTIENNE DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL (TI),  
PLAIDE EN FAVEUR DE L'ABOUTISSEMENT CÉLÈRE DE  
L'ENQUÊTE SUR LE DOSSIER PETROCARIBE**

---

**LA FONDATION HERITAGE POUR HAÏTI (LFHH),  
SECTION HAÏTIENNE DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL (TI),  
PLAIDE EN FAVEUR DE L'ABOUTISSEMENT CÉLÈRE DE L'ENQUÊTE  
SUR LE DOSSIER PETROCARIBE**

---

**Pétion-Ville, Haïti, le 20 septembre 2018** -- Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la gestion du Fonds PetroCaribe a, malgré ses faiblesses et lacunes, suscité un très vif intérêt au sein de la population depuis sa publication en novembre 2017. Ce rapport sur la gestion des fonds du Programme PetroCaribe de 2006 à 2016 fait état de graves anomalies, d'irrégularités et d'actes de malversations dans la gestion de ce programme ainsi que le non respect des normes eu égard aux attributions des marchés publics.

Le programme PetroCaribe, lancé en 2006 par l'ancien président vénézuélien Hugo Chavez, permet à plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'acquérir des produits pétroliers à un coût avantageux au Venezuela et de payer leurs factures sur 25 ans à un taux d'intérêt de 1%. En Haïti, le rendement de ce fonds qui était censé financer des projets sociaux se chiffre à environ 1,705,423,180 de dollars américains.

En Haïti, 385 projets ont été financés à partir du fonds Petrocaribe de 2008 à 2016 sous les gouvernements des six premiers ministres suivants: Michèle Duvivier Pierre-Louis, Jean Max Bellerive, Gary Conille, Laurent Lamothe, Evans Paul et Enex Jean-Charles.

Suite à la publication du rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur la gestion de ce fonds, une résolution du Sénat votée à la majorité le 1er février 2018, avait demandé à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) d'effectuer un examen approfondi de la gestion du fonds pour la période allant de septembre 2008 à septembre 2016.

En juin 2018, la CSCCA, avait fait savoir qu'en dépit du fait qu'elle ait démarré son audit sur l'utilisation du fonds PetroCaribe de 2008 à septembre 2016, elle n'avait pas encore "reçu de rapport PetroCaribe d'aucune institution".

Les 6, 7, et 8 juillet, suite à l'annonce d'une hausse des prix des produits pétroliers, les frustrations du peuple haïtien et son ras le bol de la mauvaise gestion de notre pays et de la misère infra-humaine qui en découle se sont exprimés durant 3 jours et plusieurs villes du pays ont essuyé des manifestations violentes.

Quelque semaines après ces émeutes, l'affaire PetroCaribe refait surface — non, explose — avec le lancement du « *Challenge PetroCaribe* » dans les médias sociaux. Ce défi, qui demande sous différentes formes «où est passé

**A propos de Transparency International (TI) :**

Transparency International (TI), la plus grande organisation de la société civile de lutte contre la corruption dans le monde, a été créée en 1993, à l'initiative de Peter Eigen, et a établi son siège à Berlin.

Peter Eigen, Président de l'organisation de 1993 à 2005, est de nationalité allemande, juriste, ancien cadre supérieur de la Banque Mondiale, membre du Conseil Consultatif du Centre pour le Développement International de Harvard University et professeur de Sciences Politiques au Freie Universität de Berlin.

TI a depuis 1993 catalysé la constitution d'un partenariat de plus de 100 sections nationales, y inclus LFHH, à travers le monde.

**La Fondation Héritage pour Haïti (LFHH) en quelques lignes :**

Créée en 1998 par un groupe de citoyens haïtiens, La Fondation Héritage pour Haïti (LFHH) est une fondation privée, non partisane, à but non-lucratif. Depuis mai 2003, LFHH est la représentante officielle de Transparency International (TI) en Haïti.

La vision de LFHH est celle-ci : une nation où le gouvernement, la politique, les affaires, la société civile et la vie de la population est libre de corruption et où le comportement intègre, éthique, responsable et discipliné est valorisé par la société.

La mission de LFHH est de combattre la corruption, d'œuvrer à la promotion des valeurs d'éthique, d'intégrité et de probité dans les sphères publique et privée de la société haïtienne et d'encourager le respect des normes d'une société morale, responsable et disciplinée sans lequel un Etat de droit ne peut se construire et la démocratie ne peut survivre.

---

l'argent de PetroCaribe » a éventuellement abouti dans les rues d'Haïti et de plusieurs capitales étrangères où des manifestations se multiplient.

Un sursaut citoyen contre la corruption qui ronge Haïti depuis plus de 2 siècles et qui a pris des ampleurs monstrueuses? Une révolte contre la cupidité de nos dirigeants qui considèrent notre pays comme un gâteau à partager? Un soulèvement contre l'égoïsme à outrance et l'absence d'intégrité de nos dirigeants?

**La Fondation Héritage pour Haïti (LFHH)** se réjouit de ce réveil citoyen. Elle travaille depuis 15 ans à sensibiliser la population sur les méfaits de la corruption, la nécessité de combattre ce fléau, et l'importance d'une gouvernance saine et de la reddition des comptes pour le développement durable et la démocratie.

Toutefois, LFHH, qui s'attaque aux systèmes et aux structures qui pérennisent la corruption, aux lacunes de notre législation et aux défaillances de nos institutions, s'inquiète de la tournure politique qu'a pris ce mouvement et le caractère agressif et revanchard qui se dessine de plus en plus vu que la CSCCA n'a même pas encore fini son travail de vérification.

**LFHH** met en garde les politiciens et autres opportunistes qui s'acharnent à se bricoler un capital politique et /ou à détourner l'attention de leurs propres actes de fraudes et de malversations en infiltrant ce mouvement de demande de reddition et leur rappelle que la population n'est pas dupe de ces manigances et les tient à l'œil.

**LFHH** met aussi en garde les éternels agitateurs et semeurs de troubles puissants (*powerful spoilers*) qui œuvrent dans l'ombre et se sont insinués dans ce mouvement citoyen pour fomenter un climat instable, violent et chaotique propice à leurs propres opérations louches et criminelles. Encore, la population n'est pas dupe et peut identifier les suspects habituels. LFHH exhorte la Justice à prendre ses responsabilités et à les mettre hors d'état de nuire.

**LFHH** se préoccupe aussi et surtout de la capacité de la CSCCA à effectuer ce travail d'audit de manière célère et efficace vu les faibles moyens dont elle dispose tant au niveau de ressources humaines que financières. LFHH demande au Président de la République et au gouvernement de lancer aussitôt que possible un appel d'offre pour recruter une des branches locales de firmes internationales d'audit pour épauler la Cour dans cette tâche et pour servir de garantie additionnelle de l'indépendance de cette vérification.

Lorsque l'audit des dépenses effectuées dans le cadre du programme PetroCaribe sera terminé et que le rapport d'audit présenterait des indications probantes que des actes de corruption ont eu lieu, LFHH exhorte **l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC)** et **l'Unité Centrale des Renseignements Financiers (UCREF)** à diligenter leurs propres enquêtes sur les résultats de l'audit en vue de corroborer les faits de corruption (détournements, concussion, clientélisme, népotisme, blanchiment d'argent, etc...), d'identifier les responsables et d'acheminer ces dossiers concluants au parquet pour les suites et poursuites nécessaires.

**LFHH** suggère aussi au Président de la République et au gouvernement de solliciter auprès de l'OEA, de l'ONUDC et des États partis à la Convention Inter-Américaine Contre la Corruption (CIACC) et à la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) leur appui, selon les articles 14 et 43 desdites Convention, en matière de dépistage et de recouvrement des gains illicites déposés dans des comptes à l'étranger.

LFHH tient à rappeler aussi que, outre l'affaire PetroCaribe, d'autres importants dossiers de corruption sont au Parquet depuis des années et méritent d'être traités avec sérieux par la Justice qui se montre inerte et timorée en ce qui les concernent.

# # #